

Fonds national de solidarité : 10 points d'attention pour remplir le formulaire de demande d'aide d'octobre 2020

1 Documents à préparer avant de commencer sa demande :
- votre SIRET, - le RIB de votre entreprise,
- le chiffre d'affaires du mois concerné et celui du mois de référence
(celui du même mois en 2019 ou le chiffre d'affaires moyen de l'année 2019).

**FONDS DE SOLIDARITÉ
POUR LES ENTREPRISES, INDÉPENDANTS, ENTREPRENEURS**
Le fonds de solidarité aide les entreprises particulièrement impactées par la crise.
Accéder au formulaire de demande d'aide



2 Connectez-vous à votre espace particulier sur impots.gouv.fr

besoin d'aide ?

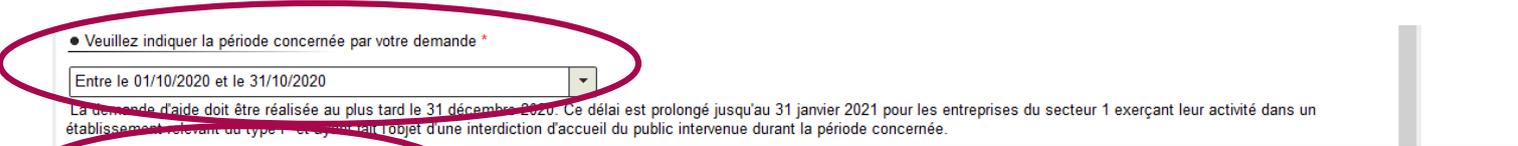
besoin d'aide ?

3 Entrez dans le module de messagerie sécurisée



4 "Ecrire" et choisir dans le menu : "Je demande l'aide aux entreprises fragilisées par l'épidémie Covid-19"

5 Choisir la période

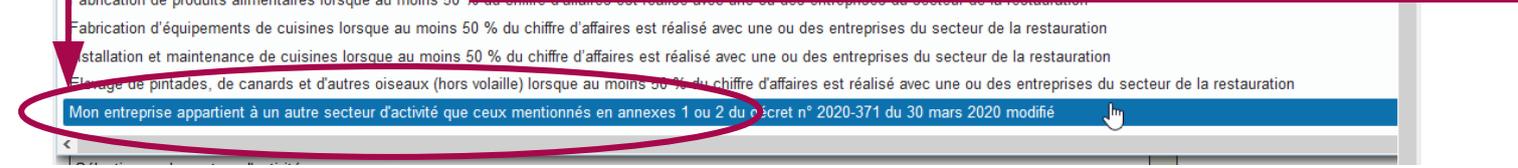


● Veuillez indiquer la période concernée par votre demande *

Entre le 01/10/2020 et le 31/10/2020

● Veuillez saisir le SIRET de votre établissement *

6 Saisir le SIRET puis choisir le libellé d'activité de l'entreprise. Si aucun secteur ne correspond, choisir "Mon entreprise appartient à un autre secteur d'activité que ceux mentionnés en annexes 1 et 2..."



7 Sélectionner ici le 2ème choix "Je certifie que mon entreprise n'exerce pas son activité...". Seules les discothèques sélectionnent le 1er choix.



Fonds national de solidarité : 10 points d'attention pour remplir le formulaire de demande d'aide d'octobre 2020 (suite)

8

Cocher la case correspondant au critère de demande d'aide...

• Calcul de votre aide

Si votre entreprise remplit plusieurs critères énumérés ci-dessous, vous devez sélectionner toutes les cases correspondantes.

- Mon entreprise fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public durant la période du 1er octobre 2020 au 31 octobre 2020.
- Mon entreprise est domiciliée dans un territoire faisant l'objet durant la période du 1er octobre 2020 au 31 octobre 2020 d'un arrêté préfectoral d'interdiction de déplacement de personnes hors de leur lieu de résidence en application de l'article 51 du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- Durant la période du 1er octobre 2020 au 31 octobre 2020, mon entreprise a subi une perte de chiffre d'affaires.

Sous réserve des contrôles de l'administration, votre aide sera de

€ ... le montant attribué sera immédiatement calculé.

• Coordonnées bancaires de l'entreprise ou de l'association

Le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.

Titulaire du compte bancaire de l'entreprise : *

Code IBAN *

Code BIC *

9

Bien remplir les coordonnées bancaires de votre entreprise.

• Déclarations *

Déclarations : par défaut, choisir "non".

Choisir "oui" uniquement si votre entreprise est en redressement judiciaire et bénéficie des aides de minimis (aides européennes).

Le règlement des minimis autorise les aides publiques aux entreprises à la condition que leur montant total n'excède pas, pour chaque entreprise, 200 000 € sur 3 exercices fiscaux (exercice fiscal en cours ainsi que les deux précédents).

10

• Déclarations *

Mon entreprise entre dans une des catégories mentionnée dans le paragraphe « Aides de minimis » des présentes conditions générales de dépôt : ?

Non

Oui, et je complète le [formulaire de déclaration des aides de minimis](#) figurant en annexe II de la circulaire du 14 septembre 2015, pages 17-19, relative à l'application du règlement n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis que je m'engage à fournir à l'administration en cas de contrôle.

Je certifie sur l'honneur que mon entreprise remplit les conditions pour bénéficier de cette aide et l'exactitude des informations déclarées ainsi que l'absence de dette fiscale ou sociale

Enfin, ne pas oublier de cocher la case d'attestation sur l'honneur.

Cette fiche est volontairement synthétique.
Cliquez [ici](#) pour un pas-à-pas plus détaillé.

Une question générale :
0 806 000 245

Une question spécifique :
[service des impôts des entreprises](#)

besoin
d'aide ?

Toutes les
réponses sur la
[FAQ](#) sur
impots.gouv.fr

